

LA PETITE GAZETTE



MAI 2011

SOMMAIRE

Communauté de Communes du Pays Issigeacois	p.1
Municipalités du Canton: Informations diverses	p.3
🌀 Issigeac	p.3
🌀 Saint-Léon d'Issigeac	p.6
🌀 Plaisance	p.6
🌀 Boisse	p.6
🌀 Saint-Aubin-de-Lanquais	p.7/8
🌀 Saint-Cernin-de-Labarde	p.8
🌀 Bouniagues	p.9
Informations du canton	p.9
🌀 La Poste	p.9
🌀 Conférence en duo	p.10
🌀 Unis vers contre cancer	p.10
🌀 La Petite Gazette: Dépôt des articles	p.10
🌀 Service de garde des Medecins	p.10
🌀 Service de garde des Pharmacies MAI/JUIN 2011	p.11
🌀 Dechetterie d'Issigeac: Horaires d'Eté	p.11
🌀 Agrafage de la Petite Gazette	p.11
🌀 Paroisse Saint-Martin-des-Vignes	p.11
🌀 Issigeac - Ecole d'Issigeac – Rentrée Scolaire	p.12
🌀 Liste des Assistants et Assistantes Maternelles du canton	p.12
🌀 Cassiopéa	p.13
Associations et Manifestations du canton	p.13
🌀 Conne de Labarde	p.13/14
🌀 Anciens Combattants	p.15
🌀 Montaut	p.16/17
🌀 Plaisance	p.18
🌀 Montaut/Monmadalès	p.18
🌀 Le Roseau Issigeacois	p.19
🌀 Bouniagues	p.20
🌀 Issigeac – Union Athlétique Issigeacoise - Rugby	p.21
🌀 Issigeac – Union Athlétique Issigeacoise – Lou Chabrol	p.21
🌀 Issigeac – Aînés Ruraux	p.22
Quoi de neuf à l'Office du Tourisme	p.23

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ISSIGEACOIS

ACCUEIL DE LOISIRS

La Communauté de Communes du Pays Issigeacois a signé pour l'année 2011, une convention de partenariat avec l'accueil de loisirs « CASTIDRÔLE » de Castillonnès.

Tous les enfants du territoire de la CCPI peuvent donc fréquenter l'accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Pour toute demande d'inscription, il suffit de s'inscrire auprès du Centre de Loisirs CASTIDRÔLE au 05.53.36.93.11.

Pendant les vacances scolaires le SVS met à disposition son car pour le trajet d'Issigeac au Centre de Loisirs de Castillonnès.

CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES

Dans la gazette du mois de mars, nous vous avons informé que la Communauté de Communes du Pays Issigeacois avait décidé de s'engager dans l'élaboration d'un cahier de recommandations architecturales et paysagères avec l'aide du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Dordogne (CAUE).

Nous vous rappelons que des techniciens du CAUE seront présents sur notre territoire pendant les mois d'avril, mai, juin pour la prise de photos : grands paysages et petits jardins, architecture, zones constructibles. Les photos seront prises du domaine public.

Petit rappel. **Nous faisons appel aux personnes qui possèdent des cartes postales et photos anciennes du canton d'Issigeac à remettre à la Communauté de Communes du Pays Issigeacois.**

SPANC : MISE EN PLACE D'UNE CHARTE QUALITÉ D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La CCPI s'est engagée avec la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), pour la signature d'une Charte Qualité d'Assainissement Non Collectif.

Cette charte a pour objectif de permettre :

- Aux entreprises d'être référencées, celles-ci s'étant engagées et formées pour mieux répondre au marché dans le respect des normes et des textes en vigueur,
- Aux particuliers de s'appuyer pour leurs travaux d'assainissement sur un réseau d'entreprises formées et qualifiées.

La liste des artisans engagés dans ce dispositif est disponible dans chaque mairie du territoire.

TAXE DE SÉJOUR

Il est rappelé à chaque hébergeur (campings à la ferme, meublés, chambres d'hôtes, hôtels de tourisme) que la taxe de séjour doit être prélevée, pour le compte de la CCPI auprès de tous les touristes passant une nuit sur le territoire.

Cette ressource est destinée à conforter l'action en matière de tourisme en collaboration avec les professionnels concernés sur l'ensemble de son territoire.

Les tarifs sont appliqués par personne et par nuitée de séjour, en fonction du type et de la catégorie d'hébergements.

Grille tarifaire de la taxe de séjour :

Types et catégories d'hébergements	Tarifs
Campings à la ferme de 1 à 4 étoiles	0,22 €
Meublés, Chambres d'hôtes, hôtels de tourisme 1 et 2 étoiles	0,44 €
Meublés, Chambres d'hôtes, hôtels de tourisme 3 étoiles	0,55 €
Meublés, Chambres d'hôtes, hôtels de tourisme 4 étoiles	0,71 €

Nous vous informons que la déclaration de taxe de séjour, la notice d'aide, la notice de la déclaration ainsi qu'une affichette sont disponibles à l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes du Pays Issigeacois.

L'imprimé de déclaration est téléchargeable également sur le site de l'Office de Tourisme : www.issigeac.fr



C'est dans une ambiance conviviale que 20 personnes ont participé à la réunion concernant les thèmes de *l'associatif et des rencontres*.

Chaque habitant a pu s'exprimer et partager avec les autres sa vision et ses envies.

Le groupe a défini les priorités suivantes :

- La communication
- Les besoins matériels.

Les autres domaines seront abordés tout au long du travail à venir.

- Animations projets d'animation.
- Moyens Humains
- Lien social

Avant de partager un « pot de l'amitié », le groupe a proposé de se réunir :

Le mardi 3 mai

A 20h30

Salle du Conseil à Issigeac.

Concernant le thème de *la vie économique* (incluant l'agriculture et le tourisme) nous vous proposons une réunion :

Le jeudi 5 mai

A 20h30

Salle des Fêtes de Faux.

Ces réunions sont ouvertes à toutes personnes intéressées, ou qui ont des projets !

Si vous souhaitez vous investir dans un des domaines énoncés ci-dessus, vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ISSIGEACOIS (au 05.53.57.24.54) ou auprès de la MSA (M. Jacques BRANET au 06.71.92.19.37 E mail : branet.jacques@dordognelotetgaronne.msa.fr).



ISSIGEAC : LE MOT DU MAIRE – CONSEILLER GÉNÉRAL

Chers concitoyens,

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons voté le maintien des taux d'imposition (Taxe d'Habitation, Taxe Foncier Bâti, Taxe Foncier Non Bâti et CFE). Pour la 3^{ème} année consécutive, il n'y aura donc pas d'augmentation de ces taux au niveau communal.

Le Conseil Municipal a également adopté les Comptes Administratifs qui retracent la comptabilité réelle de la collectivité durant l'année précédente et qui permettent de connaître avec précision la situation comptable.

Le tableau ci-dessous concernant le Budget Principal fait apparaître les comptes 2010 qui sont satisfaisants. En effet, on peut noter une meilleure maîtrise des frais de fonctionnement et un investissement important. Les restes à réaliser concernent essentiellement les travaux de l'église. La somme à reporter au Budget 2011 est plus importante que les années précédentes, permettant d'avoir une réserve qui ouvre des possibilités pour nos projets. Il faut néanmoins avoir conscience que notre endettement restera important jusqu'en 2016 (montant du remboursement au BP des emprunts pour 2011 : 87 590.13€). Nous devons donc rester vigilants et continuer nos investissements en fonction de nos moyens financiers limités.

Le Budget Annexe est également positif. Les travaux prévus à la station de pompage et pour l'extension du réseau (Route de Bergerac, Route de Castillonès) peuvent être envisagés avant la fin de ce mandat.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 : AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE 2011

LIBELLE NATURE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés 2009		126 918.74	40 551.85	
Opérations de l'exercice 2009	573 170.54	730 943.21	389 790.26	362 471.26
TOTAUX	573 170.54	857 861.95	430 342.11	362 471.26
Résultat 2010		284 691.41	67 870.85	
Restes à réaliser 2010			655 062.34	589 108.43
Besoin de financement			65 953.91	
Dotations réserve 1068				133 824.76
Prélèvement fonctionnement pour investissement				
Report au Budget principal 2011		150 866,65		

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - AFFECTATION DES RESULTATS : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2011 :

LIBELLE NATURE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultat 2010		6 576.23	3 311.63	
Exercice 2011	40 380.17	98 787.24	81 123.21	103 196.75
TOTAL	40 380.17	105 363.47	84 434.84	103.196.75
Résultat 2010		64 983.30		18 761.91
Restes à réaliser 2010			41 392.25	35 400.00
Excédent de financement des restes à réaliser				12 769.66
Report au Budget Annexe 2011		64 983.30		18 761.91

La Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) dont je suis membre, s'est réunie le 08 avril 2011 sous la présidence de Mme Béatrice ABOLIVIER, Préfète de la Dordogne. Celle-ci a présenté le projet de Schéma Départemental par arrondissement.

Proposition qui nous concerne : fusion des 3 communautés de communes du Sud Bergeracois, à savoir la CC des Côteaux de Sigoulès, la CC Val et Côteaux d'Eymet et la CC du Pays Issigeacois avec intégration des communes isolées de Monestier, Razac de Saussignac et de Sainte Eulalie d'Eymet. Cette fusion regrouperait 39 communes et 13437 habitants. Elle permettrait également la suppression de 6 syndicats inclus dans ce nouveau périmètre intervenant dans le domaine de l'action sociale, de la culture, du matériel de voirie et du secteur scolaire.

Il s'agit d'une proposition qui sera adressée pour avis aux conseils municipaux et aux organes délibérants des EPCI et des Syndicats Mixtes concernés. Ceux-ci disposeront d'un délai de 3 mois pour faire connaître leur avis à la Préfecture. La CDCI devra se prononcer sur les éventuels amendements avant le 31 décembre 2011.

Je vous conseille la visite à l'Office de Tourisme de l'exposition photographique de l'artiste international Rip Hopkins qui met en scène des britanniques installés en France. Cette exposition a lieu dans le cadre du Printemps des Bastides. Ces rencontres interculturelles sont l'interprétation artistique de liens tissés entre des associations, des acteurs culturels (OT...), des artistes, des différentes populations vivants sur le territoire, le Conseil Général de la Dordogne et le Pays du Grand Bergeracois.

Au mois prochain
Jean-Claude CASTAGNER

ISSIGEAC

ÉTAT-CIVIL

Naissances : *Méline GUIBORET est née le 22 mars 2011 à Bergerac. Fille de Romain GUIBORET et Emilie MONIER.

*Paul-Louis SILVESTRE est né le 31 mars 2011 à BERGERAC. Fils de Frédéric SILVESTRE et Vanessa COMPERE.

Jonathan-Alexandre GABRIELE est né à BERGERAC le 12 avril 2011. Fils de Fabrice et Jennifer GABRIELE.

Décès : *Monsieur PELLOWE est décédé à l'âge de 84 ans à Issigeac le 27 mars 2011.

*Madame SIDANER veuve DE SAINT-PHALLE Germaine est décédée à l'âge de 85 ans à Issigeac le 08 avril 2011.

*Madame Andréa FRANC veuve LAFITTE est décédée à l'âge de 93 ans à Issigeac le 13 avril 2011.

* Madame Joséphine DI CARLO veuve DI PIAZZA est décédée à l'âge de 90 ans à Issigeac le 18 avril 2011.

Nous adressons toutes nos condoléances à leurs familles et à leurs proches.

INFORMATIONS MUNICIPALES

***CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 8 MAI**: La Municipalité d'Issigeac invite la population à se rendre au Monument aux Morts le dimanche 08 mai 2011 à 12h00 pour la cérémonie commémorative de la Victoire de 1945. Un vin d'honneur sera servi à la Salle des Fêtes d'Issigeac à l'issue de la cérémonie.

***CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**: A compter du 1^{er} mai 2011, la Mairie d'Issigeac sera ouverte au public : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 13h30 à 17h30
Mercredi : de 13h30 à 19h00.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRES

☞ **Mardi** : ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Mercredi** :

☞ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

☞ **Jeudi**: ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Vendredi** : ☞ de 13h30 à 17h30.

☞ **Le 1^{er} samedi de chaque mois**

☞ de 10h00 à 12h00

TARIFS

☞ adultes-----7.00 euros

☞ vacanciers-----4.00 euros

☞ enfants-----Gratuit

☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

LECTURES

Les 11 et 18 mai, lectures de livres pour enfants de Béatrix POTTER à l'Office du Tourisme à 16h00.

RAPPEL

La Bibliothèque sera ouverte le 07 mai 2011 de 10h00 à 12h00

LOCATIONS

Nous rappelons, aux habitants d'Issigeac, qu'ils peuvent louer le mardi, le matériel communal :

☞ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).

☞ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.

☞ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.

☞ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.

☞ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h

☞ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{ers} mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. S'adresser à la Mairie pour toutes demandes.

ISSIGEAC (SUITE)

URBANISME

PC 10 S0004-1 (Modificatif) : BIGOT J : Aménagement sous sol.

DP 11 S0010 : MOREAU L : Remplacement menuiseries extérieures

DP 11 S0011 : VAN DEN HEEVER J : Réfection toiture et colombage

DP 11 S0012 : COLSON JC : Réfection mirande.

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments

RÉPERTOIRE

CANTON ISSIGEACOIS

- ☞ BIBLIOTHEQUE- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
- ☞ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07
- ☞ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC : ☎ 05.53.58.73.83
- ☞ CENTRE MEDICO DENTAIRE : ☎ 05.53.58.71.33
- ☞ Commission Cantonale Agricole (Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☞ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ISSIGEACOIS ☞ ☎ 05.53.57.24.54
- ☞ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46
- ☞ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
- ☞ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80
- ☞ INFIRMIÈRES et INFIRMIERS :
☞ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries à ISSIGEAC ☎ 05.53.74.85.58
☞ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise CHARRIER à FAUX ☎ 06.88.20.28.57
☞ M. ADELAI'DE- à BOUNIAGUES ☎ 05.53.23.35.72
- ☞ KINESITHERAPEUTES :
☞ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
☞ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac) ☎ 05.53.24.12.37
☞ Madame WEBER Brigitte (Bardou) ☎ 05.53.73.19.74
☞ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05
- ☞ LA POSTE : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☞ MAIRIE d'Issigeac : ☎ 05.53.58.70.32
☞ Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30. Le Mercredi de 13h30 à 19h00.

- ☞ MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE : ☞ ☎ 05.53.74.64.00
- ☞ OFFICE DU TOURISME : ☎ 05.53.58.79.62
- ☞ PEDICURE-PODOLOGUE:
☞ Madame GLORIEUX. Sabine ☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92
- ☞ POMPIERS : ☎ 18
- ☞ PRESBYTERE D'EYMET: ☎ 05.53.23.82.10
- ☞ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38
- ☞ S.I.A.S: AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90
- ☞ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC (SVS) et GARDERIE:
☞ ☎ 05.53.24.98.46.
- ☞ SAGE FEMME à Bouniagues : Fabienne PERPERE ☞ ☎ 06 22 73 49 47
- ☞ VETERINAIRE :
Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS
« Chantalouette »
24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

- ☞ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)
- ☞ TAXI Raymond Issigeac-Faux: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39 (transports de malades assis conventionné toutes caisses)

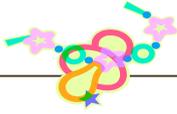
PERMANENCES DIVERSES

- ☞ ASSISTANTE SOCIALE :
☞ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89
- ☞ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC
☎ 05.53.57.19.63
- ☞ M.S.A : Le mercredi sur rendez-vous au :
05.53.02.67.00

SAINT-LÉON D'ISSIGEAC

ÉTAT-CIVIL

Naissance de Sacha Jean Alain VERGNIAUD, le 04 avril 2011. Fils de Yann et Paméla VERGNIAUD.
Toutes nos félicitations aux heureux parents.



PLAISANCE



ÉTAT-CIVIL

DECES

Madame Hélène BOUYNE est décédée le 26 Mars 2011 à la Maison de Retraite de CASTILLONNES, elle était domiciliée au lieu-dit « La Glanda ». Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Madame Marie Madeleine LAURENT est décédée le 15 Avril 2011 à la Maison de Retraite de CASTILLONNES, elle était domiciliée au lieu-dit « La Pouge ». Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

ORDURES MÉNAGÈRES

AVIS AUX HABITANTS DES SECTEURS « LE BOST, GASTEBOURSE, LES PICOUX, LES GABARROUX » :

Les containers situés au lieu-dit « Le Bost » sont transférés au Bourg d'Eyrenville.

COMMÉMORATION DU 08 MAI AU MONUMENT AUX MORTS

10 h à MANDACOU, 10 h 30 à FALGUEYRAT, 11 h à EYRENVILLE.

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie.

RÉUNION D'INFORMATION MISE EN SERVICE DU HAUT DEBIT INTERNET

Madame Béatrice ABOLLIVIER, Préfète de la Dordogne,
Monsieur Alain ROUSSET, Député de la Dordogne, Président du Conseil Régional d'Aquitaine,
Monsieur Bernard CAZEAU, Sénateur de la Dordogne, Président du Conseil Général,
Monsieur Philippe DUCENE, Président du Syndicat Départemental d'Energies,
Monsieur Jean-Claude CASTAGNER, Conseiller Général du canton d'ISSIGEAC,
Madame Huguette THOMASSIN, Maire de PLAISANCE,
Le Conseil Municipal de PLAISANCE,

Vous invitent à la réunion d'information organisée à l'occasion de la mise en service du haut débit Internet à la Salle des Fêtes de PLAISANCE, le **Mardi 10 Mai 2011 à 17 heures 30.**

Cette réunion sera suivie du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Les représentants de l'opérateur historique répondront aux questions techniques.

BOISSE

MAIRIE DE BOISSE

Ouverture le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h00

Contact : Tél : 05.53.58.73.08 -

Mail : commune.de.boisse@orange.fr

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Tous les habitants de Boisse sont conviés à la célébration du 8 mai 1945 à 10h15 devant le monument aux morts.

SAINT AUBIN DE LANQUAIS

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

*Horaires d'ouverture mairie :

Lundi et jeudi de 9 h à 13 h

Tél / Fax : 05 53 24 33 70 - e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr

***Recensement militaire :** Les jeunes gens qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

* HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Vous y trouverez aussi le dépôt de pain, les journaux Sud-Ouest et Démocrate.

L'Agence Postale est ouverte du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 30, la vente du pain et journaux fermera à 13 h 00. Le dépôt de pain sera également ouvert les mardis et jeudis de 17 h 00 à 19 h 00.

Tél : 05 53 22 84 98.

***Sacs jaunes :** Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale.

ARRÊTÉ REGLEMENTANT L'EMPLOI DU FEU DANS LES JARDINS ET LES DÉBROUSSAILLEMENTS

Vu les articles L2215-1 et 2215-3 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L322-1, R322-1 à R332-9 du code forestier,

Vu la loi n° 87-565 du 22 juillet 1987, relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs,

Vu l'avis de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie de forêt (commission consultative départementale de la sécurité et de l'accessibilité) en date du 14 juin 2001,

Vu l'avis du directeur départemental du service d'incendie et de secours,

Vu l'avis du directeur départemental de l'agriculture et de la forêt,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture de la Dordogne,

Arrête,

- *incinération de déchets végétaux dans les jardins :*

Les incinérations de déchets végétaux en tas dans les jardins situés à moins de 200 m des bois et forêts sont autorisés sans formalités, sous les réserves suivantes :

le propriétaire ne pourra procéder à l'incinération qu'entre le lever du jour et le coucher du soleil ;

le feu sera obligatoirement éteint le soir ;

la mise à feu ne pourra pas intervenir si la force du vent entraîne des risques de propagations du feu (vitesse du vent > 5m/s ou 20 km/h).

- *incinération de déchets non végétaux dans les jardins :*

Les incinérations de déchets non végétaux en tas dans les jardins sont formellement interdits.

- *débroussaillage :*

Les propriétaires d'habitations, constructions ou chantiers et leurs ayants-droits sont tenus de débroussailler ou de faire débroussailler à leurs frais, leurs terrains situés autour des bâtiments leur appartenant, dans un rayon de 50m.

Par débroussaillage, il faut entendre la destruction exclusive des broussailles, morts-bois, sujets d'essences forestiers dépérissants ou morts, ainsi que l'éclaircie et l'élagage de sujets concernés.

En cas de carence du propriétaire et après mise en demeure, il pourra être pourvu au débroussaillage d'office par les soins de l'administration aux frais de l'intéressé.

VOLS DE FLEURS

Nous avons été informés de vols de fleurs sur plusieurs tombes du cimetière de la commune. La gendarmerie en a été informée.

Nous rappelons qu'il est du devoir de tout un chacun de respecter la mémoire des défunts ainsi que leurs familles et leurs proches.

SAINT AUBIN DE LANQUAIS (SUITE)

MODIFICATION TARIFS LOCATION SALLE DES FÊTES

Vu l'augmentation du coût de l'énergie et de certaines obligations, les tarifs de location de la salle des fêtes ont été augmentés.

Le prix est désormais de : - 60 euros pour les habitants de la commune,
- 120 euros pour les personnes extérieures à la commune,
- et la gratuité pour les associations dont le siège social est situé sur la commune de Saint-Aubin de Lanquais.

Une caution de 250 euros a été instaurée. Elle vous sera restituée lors de la remise des clés en cas de non dégradation.

RÉGULATION DES PIGEONS

Vu les dégâts importants causés par les pigeons de clochers sur les bâtiments communaux, Monsieur Claude BURGER, piégeur agréé, est chargé d'en réguler la population. Il pourra se faire aider par Monsieur Jean-Marie SEGATO.

La période de traque débute le 7 mars 2011 et s'achève le 6 mars 2012.

SAINT-CERNIN-DE LABARDE

INFORMATIONS MAIRIE

HORAIRES du Secrétariat

MARDI après midi : 13 h 30 à 16 h 30 (fermé au public)

JEUDI matin : 9 h 00 à 12 h 30

VENDREDI matin : 9 h 00 à 12 h 30 après midi : 16 h 30 à 18 h 30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous de préférence le samedi matin.

Tél : 05.53.24.36.80. Fax : 05.53.22.47.08.

Horaires de l'agence postale

L'Agence postale communale est ouverte le :

Lundi : 13 h 30 à 16 h 30

Mardi : 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi : 13 h 00 à 16 h 00

Vendredi : 13 h 00 à 15 h 00

Tél : 05.53.27.38.13.

Un point lecture est également à votre disposition.

Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

CARNET

Naissance : Le comité des fêtes de St Cernin, compte depuis le 20 avril 2011, un nouveau membre d'honneur. En effet, un petit TITOUAN s'est invité chez Nicolas LEFEBVRE Président du Comité et Stéphanie TEY, secrétaire du Comité. Félicitations aux heureux parents et grands-parents !

Décès : C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition brutale de Pierre GARRIGUE à l'âge de 73 ans.

A Danièle sa femme, à ses enfants, ainsi qu'à tous ses proches nous présentons nos plus sincères condoléances.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Tous les habitants sont conviés à la célébration du 8 mai 1945 à 11h00 devant le monument aux morts.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

BOUNIAGUES

RÉPERTOIRE

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Taxi : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Kinésithérapeutes - Ostéopathes : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

Infirmier : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76.

Sage femme : Mme Perpère tel : 06 22 73 49 47

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE

Le 8 mai à 11 heures, rendez vous devant le monument aux morts pour rendre un hommage aux anciens combattants de la guerre de 1939-1945.

Puis nous nous réunirons devant le verre de l'amitié.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Dans la commune il y a des conteneurs à poubelles, ceux-ci sont destinés à recevoir les sacs noirs ; or, certains reçoivent des déchets encombrants !

Il faut savoir que ces encombrants (planches, restes de balançoires...) finiront sous terre alors qu'ils pourraient être recyclés !

Cette information est connue par les personnes qui font ce genre de dépôt, mais elles ne comprennent pas que leur geste pèse sur la communauté et préfèrent faire preuve de négligence et de paresse plutôt que d'aller à la déchèterie la plus proche !

Nous espérons que ces personnes se reconnaîtront !

PETANQUE

Les beaux jours sont de retour, le terrain est à nouveau praticable il n'attend plus que les joueurs !

INFORMATIONS DU CANTON

LA POSTE

En raison d'un changement du serveur informatique, les opérations postales habituelles (versements et retraits sur comptes, achats et envois de timbres et de paquets) ne pourront pas être réalisées :

LE LUNDI 16 MAI 2011 au matin

Par contre le bureau sera quand même ouvert de 9h à 12h15 pour remettre les instances (paquets et lettres recommandées avisés) et les boîtes postales.

Le bureau sera ouvert normalement l'après-midi de 13h30 à 16h00.

CONFÉRENCE EN DUO

Un médecin, un pharmacien ont des choses à dire sur les médecines naturelles.

JEUDI 26 MAI à 20H30
Au château des Evêques d'Issigeac

Merci de réserver votre inscription
Laissez un message sur répondeur

Sabine ROBERT-NOYON au 05.53.23.31.38
Annick DURDUR au 05.53.24.80.19

UNIS VERS CONTRE CANCER



**Pour la recherche
contre le cancer**

donnons nos
bouchons de liège
synthétiques et
métalliques

**unis vers
contre cancer**

Contact : 05 53 61 35 40
unisvers-contrecancer@orange.fr

Association loi 1901 déclarée sous le n° W 241001675



UNIS VERS CONTRE CANCER

La font du Béarnais, 24240 CUNEGES
05 53 61 35 40

unisvers-contrecancer@orange.fr

UNIS VERS CONTRE CANCER a pour but d'aider la recherche
contre le cancer d'une façon simple et écologique :

RECUPERER LES BOUCHONS EN LIEGE SYNTHÉTIQUES ET MÉTALLIQUES

Les bénévoles récoltent les bouchons chez les viticulteurs, les négociants,
dans les restaurants. Nous voulons encourager les particuliers à ne plus jeter
leurs bouchons et à les déposer dans les différents points de collecte. Les
bouchons sont vendus, à un liégeur qui les broie et les recycle pour isoler
les maisons.

Les bouchons synthétiques et métalliques sont également recyclés.

L'intégralité de ces ventes est reversée à :

L'INSTITUT BERGONIE de BORDEAUX
(Unité INSERM 916 – VINCO)

Différentes manifestations compléteront les fonds financiers reversés.

UNIS VERS CONTRE CANCER cherche des bénévoles pour
collecter ces bouchons, les trier.



LA PETITE GAZETTE : DÉPÔT DES ARTICLES

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette
du mois de **JUIN 2011** doivent être regroupés
dans chaque commune par la Mairie ou le
correspondant local désigné et transmis à la
Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr)
avant le **MARDI 24 MAI 2011** inclus. Au-delà
de cette date, les articles paraîtront dans la
petite Gazette du mois de **JUILLET 2011**.

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les
médecins d'Eymet / Sigoulès.

**En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE
GARDE, un seul numéro à composer : le 15.**

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (SEMAINES ET JOURS FÉRIÉS) MAI/JUIN 2011

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

MAI :	☒ Du 07 au 13 mai (08 mai inclus)	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 14 au 20 mai	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 21 au 27 mai	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 28 mai au 03 juin (02 juin inclus)	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
JUIN:	☒ Du 04 au 10 juin	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 11 au 17 juin (13 juin inclus)	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 18 au 24 juin	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 25 juin au 1 ^{er} juillet	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10

DECHETTERIE D'ISSIGEAC HORAIRES D'ÉTÉ

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés.
Tél/Fax : 05.53.73.34.46

ÉTÉ : 1 ^{er} avril - 30 septembre	
Lundi et Mardi	9h-12h- / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h
Vendredi	14h - 18h
Samedi	9h - 12h / 14h - 18h

AGRAFAGE DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agraffer la gazette :
MARDI 31 MAI 2011
à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de
14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

PAROISSE SAINT-MARTIN-DE-VIGNES

Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

MAI 2011			
<u>Dimanche 1^{er} mai</u>	- 09h30 - Issigeac	<u>Samedi 21 mai</u>	- 18h00 - Sigoulès
	- 11h15 - Eymet	<u>Dimanche 22 mai</u>	- 09h30 - Faux
<u>Samedi 07 mai</u>	- 18h00 - Sigoulès		- 11h15 - Eymet
<u>Dimanche 08 mai</u>	- 11h00 - Issigeac	<u>Dimanche 29 mai</u>	- 09h30 - Colombier
	- 11h15 - Eymet	(CONFIRMATION)	- 10h30 - Pomport
<u>Samedi 14 mai</u>	- 18h00 - Ste Innocence		- 11h15 - Eymet
<u>Dimanche 15 mai</u>	- 09h30 - Issigeac		
	- 11h15 - Eymet		

ISSIGEAC

ECOLE ISSIGEAC – RENTREE SCOLAIRE 2011-2012

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2011-2012 débuteront en Mai.

Peuvent être admis les enfants qui auront atteint l'âge de 3 ans avant la fin de l'année civile, au plus tard le 31 décembre 2011.

L'inscription s'effectue dans un premier temps auprès du Syndicat à Vocation Scolaire (SVS) dont le bureau est situé à l'entrée de l'école et dans un deuxième temps auprès du Directeur de l'Ecole (sur rendez-vous).

Se munir : *du livret de famille

*du carnet de vaccinations ou du carnet de santé.

*du certificat de radiation pour les élèves provenant d'une autre école.

Afin de faciliter l'organisation de la rentrée scolaire, il est souhaitable que les inscriptions soient effectuées avant le 15 juin.

Syndicat à Vocation Scolaire (05.53.24.98.46)

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, vendredi de 08h30 à 13h30 et Jeudi de 12h00 à 17h30

Ecole d'Issigeac (05.53.58.70.71)

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Voici la liste des assistantes et assistants maternels agréées
sur le canton d'Issigeac au 15 mars 2011

*FAUX (24560) :

*Mme IUNG Catherine « Le Plantier »

*Mme MAZEAU Brigitte « rue Neuve »

*Mme VIDOTTO Simone « La Cabanne »

*ISSIGEAC (24560) :

*Mme CLEUET Virginie « La Loge du Prévôt »

*Mme DUBOIS Liliane « La Croix de l'Orme »

*Mme HOUDEBERT Nicole « Rue du Dr Perrin »

*MONMADALES (24560) :

*Mme MIARA Géraldine « Les Montets »

*MONSAGUEL (24560) :

*Mme BIGOT Angélique « Maison Neuve »

*Mme DANIEL Sandra « Ecole »

*PLAISANCE (24560) :

*Mme GRAZIOTIN Danièle « Les Merles »

*Mme LONCHAY Estelle - Eyrenville

*Mme MONCHANY Josiane « Foussal »

*Mme MORRIS Luisa « Maison Neuve »

*SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS (24560) :

*Mme OLIT Marie-Célestine « Le Maragnac »

*Mme DONSIMONI Marina « Phénix »

*SAINT LEON D'ISSIGEAC (24560) :

*Mme CHALON Jacqueline « Rte de Naussanes »

CASSIOPEA

BIEN VIEILLIR EN DORDOGNE **SÉANCES D'INFORMATION – PRÉVENTION SANTÉ SENIORS**

Le programme de prévention « Bien Vieillir en Dordogne » a comme objectif de prévenir des risques d'accidents de la vie quotidienne pour permettre à chacun de vivre autonome le plus longtemps possible à son domicile. Dans le cadre d'un partenariat avec le CIAS d'Issigeac, Cassiopea organise 4 séances sur le canton, tout au long de l'année 2011.

Les séances : Gratuites, ces séances, d'une durée d'1h30, sont ouvertes à toutes les personnes de 60 ans et plus. Informations, conseils et échanges sont au cœur de ces réunions qui sont animées par des professionnels de la thématique abordée (pharmaciens, animateurs sportifs spécialisés seniors, diététiciens, psychologues,...). Pour clôturer la séance une collation est offerte aux participants et une documentation complète est remise à chacun.

Les thématiques :- la chute : « La chute on s'en relève »

- l'alimentation : « Bien dans mon assiette, bien dans mes baskets »
- les médicaments : « Médicaments, ensemble, parlons-en... »
- la retraite : « Bien vivre quand on n'a plus 20 ans »

Les rendez-vous :

- Jeudi 26 mai 2011, à 14h30, « La chute on s'en relève » En partenariat avec le CIAS d'Issigeac
Aura lieu à la Salle des Fêtes, à Monsaguel
- Jeudi 9 juin 2011 à 14h30, « Bien dans mon assiette, bien dans mes baskets » En partenariat avec le CIAS d'Issigeac aura lieu au CIAS d'Issigeac, à Issigeac
- Jeudi 8 septembre 2011 à 14h30 ; « Les médicaments, ensemble, parlons en... » En partenariat avec le CIAS d'Issigeac aura lieu au CIAS d'Issigeac, à Issigeac
- Jeudi 13 octobre 2011 à 14h30 ; « Bien vivre quand on n'a plus de 20 ans » En partenariat avec le CIAS d'Issigeac aura lieu au CIAS d'Issigeac, à Issigeac

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU
05 53 53 20 40

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS DU CANTON

CONNE-DE-LABARDE

RESERVEZ VOTRE SOIREE du 20 MAI !!!

C'est à CONNE DE LABARDE que la Chorale « MELI MELODIE » vous présentera son répertoire mélangeant les genres avec subtilité et originalité.

Le VENDREDI 20 MAI, 20 h 30 en l'église de CONNE de LABARDE
CONCERT de la CHORALE « MELI MELODIE » de SAINT
LAURENT des VIGNES
Sous la direction d'Eliane DESPEYROUX.

Au terme du concert, une petite collation vous sera proposée.

Entrée libre, participation à la corbeille.

CONNE-DE-LABARDE (SUITE)

LE MUGUET

Le muguet, bio indicateur de qualité des milieux

Il constitue, avec la petite pervenche et la jacinthe des bois, un indicateur de qualité des milieux naturels. C'est aussi un excellent bio indicateur d'ancienneté de la forêt.

Parfois devenue rare, cette plante est protégée, dans certaines régions. Mais qu'elle le soit ou non, n'arrachez pas le muguet. Sa tige souterraine se déterre facilement. Un sécateur, un couteau ou une paire de ciseaux sont donc utiles pour cueillir chaque brin et lui permettre de repousser l'année suivante. La plante commence par une pousse de feuille en mars pour développer aux alentours du 1^{er} mai sa floraison. La fleur est blanche, parfois rosée. Les fleurs dégagent une odeur pénétrante caractéristique très recherchée par les parfumeurs. Mais Le muguet est classé parmi les plantes à haute toxicité. Les baies de muguet, arrivées à maturité ou non, sont très jolies, très appétissantes. Elles ressemblent réellement à de petits bonbons du commerce, avec une grande toxicité en plus, ce qui les rend dangereuses pour les enfants. C'est pourquoi il est conseillé d'ôter les fleurs fanées avant qu'elles ne fructifient, surtout quand des enfants sont susceptibles d'avoir accès au jardin.

Mais pas de panique, les accidents sont rares.

Il suffit de bien se laver les mains en rentrant de la cueillette.

Néanmoins, la présence de muguet dans une pièce trop fermée est malsaine : elle peut provoquer des maux de tête. Autre phénomène, l'eau du vase dans laquelle le muguet a trempé est rapidement contaminée et devient à son tour toxique...

Les Centres antipoison (qu'il faut contacter en cas d'ingestion) enregistrent chaque année des intoxications liées à la consommation de l'eau de vases ayant contenu des bouquets de muguet, dans la majorité des cas chez des enfants de un à quatre ans.

Origine du muguet « porte-bonheur » le 1^{er} mai

Le muguet s'achète et s'offre traditionnellement le 1^{er} mai.

On raconte qu'en 1561 un jeune chevalier nommé Louis de Girard, après un voyage diplomatique en Italie sur ordre de Catherine de Médicis, revint en France le 1^{er} mai. Il offrit alors au jeune roi Charles IX un brin de muguet en lui souhaitant le bonheur.

L'année suivante, Charles IX offrit du muguet à toutes les dames de la Cour avec ses vœux de bonne chance en souhaitant "qu'il en soit ainsi chaque année".

Vendre du muguet le 1^{er} mai

Chaque 1^{er} mai, parallèlement aux manifestations de la Fête du travail, les vendeurs de muguet fleurissent sur les trottoirs. Fleurs coupées, en pot, bouquets à base de muguet... le choix est souvent vaste. Or, l'occupation du domaine public, et plus particulièrement la vente sur la voie publique, est fortement réglementée.

Contrairement à une idée reçue, les particuliers ne sont pas librement fleuristes d'un jour : une tolérance existe, quelles sont ses limites ?

La tolérance du 1^{er} mai :

Les autorités locales admettent une tolérance, à titre exceptionnel, concernant la vente du muguet le 1^{er} mai par les particuliers, cette dernière étant apparentée à une tradition. Toutefois, le muguet ainsi vendu :

- doit être exclusivement sauvage et non de culture, sans racine ;
- doit être sans emballage, ni contenant.

Par ailleurs, de plus en plus de mairies encadrent la vente de muguet par arrêté municipal. Ces textes précisent généralement que :

- la vente doit se faire à une distance d'au moins 40 m d'une entreprise fleuriste ;
- il ne doit y avoir ni banc, ni étal de présentation ;
- le vendeur ne doit pas alpaguer le chaland ;
- aucune adjonction de fleur ou de feuillage ne doit être effectuée.

Certain arrêts exigent, en outre, une autorisation préalable sollicitée par le particulier auprès des services municipaux.

Bonne fête à tous !

ANCIENS COMBATTANTS
ALGERIE, TUNISIE, MAROC ET DES THEATRES
D'OPERATIONS EXTERIEURES – PRISONNIERS DE GUERRE ET VEUVES
SECTION DU CANTON D'ISSIGEAC

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

J'ai le plaisir de vous inviter à participer, comme chaque année, à la cérémonie Commémorative de la Victoire de 1945 et de nous retrouver le 8 mai 2011 pour rendre l'hommage solennel à tous ceux qui sont morts pour la France ou ont été victimes du nazisme. En cette journée nationale du Souvenir, il est de notre devoir d'assister nombreux à cette commémoration qui se déroulera ainsi :

- *10h00 : Cérémonie au monument aux Morts de MANDACOU
- *10h30 : Cérémonie au monument aux Morts de FALGUEYRAT
- *11h00 : Cérémonie au monument aux Morts d'EYRENVILLE

Ceux-ci pour la commune de PLAISANCE

- *10h15 : Cérémonie au monument aux Morts de BOISSE
- *11h00 : Messe en l'Eglise d'ISSIGEAC
- *11h45 : Rassemblement Place du Château à ISSIGEAC
- *12h00 : Cérémonie au Monument aux Morts, dépôt de gerbes, lecture des manifestes.
- *12h30 : Banquet traditionnel au restaurant à Plaisance.

MENU : PRIX 22€ (ADHERENTS/EPOUSES)
PRIX 25€ (EXTERIEURS A CATM)

Apéritif maison, soupe des bois, gambas et son riz blanc en arc en ciel, Trou Périgourdin, rôti de veau et ses légumes, fromage sur lit de salade, dessert glacé, café. Vin rosé, rouge, crémant d'Alsace.

Pour faciliter une bonne organisation matérielle du banquet et donner au restaurateur dans les délais demandés, le nombre de convives, il est indispensable de vous inscrire avant le 3 mai 2011 (délai impératif) à l'aide du coupon réponse ci-joint accompagné du règlement (chèque libellé CATM Issigeac).

Comptant vivement sur votre présence et celle de vos conjoints ou amis, je vous prie de croire cher camarade, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et bien amicaux. Organisation de co-voiturage possible, se rassembler après la cérémonie).

Po Le Président, Pierre JEANTE (Secrétaire)



BULLETIN DE PARTICIPATION - REPAS 08 MAI 2011

NOM :PRENOM :

Participera : OUI NON

Nombre de personnes :x 22€ =€

:x 25€ =€

TOTAL€

A faire parvenir à : Gabriel CHENUT « Le Bout des Près » à Issigeac (05.53.61.36.27) ou Pierre JEANTE « Rue Edmond Lial » à Issigeac (05.53.73.02.10) ou Guy LAURENT « La Pougé » à Plaisance (06.85.99.18.85).

... dans le cadre de la fête de la Musique ...

L'AMICALE DE MONTAUT
PROPOSE

EN L'ÉGLISE DE MONTAUT

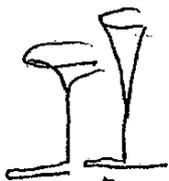
le MARDI 21. JUIN 2011

de 19.00h à 20.00h

Sérénade pour une
Soirée d'été

ANIMÉE EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS
PAR LE CÉLÈBRE PIANISTE

SIMON KENWORTHY et ses AMIS



UN SAVOUREUX COCKTAIL
DES PLUS BELLES MÉLODIES
DU CLASSIQUE AU POPULAIRE.
MOZART, BEETHOVEN, CHOPIN, DEBUSSY,
GERSHWIN, TRENET, PIAF...

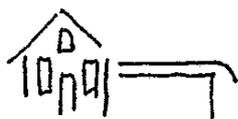
LA SÉRÉNADE POUR UNE
SOIRÉE D'ÉTÉ
CONTINUE PENDANT LE REPAS

MONTAUT (SUITE)



MONTAUT

MARDI LE 21. JUIN 2011
A PARTIR DE 20.30h



PLACE DE LA MAIRIE de MONTAUT

REPAS POUR LES HABITANTS
DE MONTAUT

AVEC UNE SÉRÉNADE D'ÉTÉ

LES ANGLAIS, IRLANDAIS ET
SUISSE DE MONTAUT
FONT LA CUISINE ET LE SERVICE!

RÉSERVATION AVANT LE 11. JUIN 2011
LES PLACES SONT LIMITÉES
RESERVEZ VITE

TEL :
ISIDOR : 05 53 27 32 65

MAIL :
LIESBETH et INEKE :
post@montaut.eu

MERCI DE
NE PAS OUBLIER
LES COUVERTS



10 EUROS
PAR PERSONNE

PLAISANCE

MARCHÉ GOURMAND AU PECH BESSOU

Samedi 04 Juin 2011 à partir de 18 heures

Le Clos du Pech Bessou vous invite à participer au huitième marché gourmand (viande de porc, fromage, fraises, pâtisseries, produits de canard...).

Vous pourrez faire votre marché ou composer votre repas dans une ambiance festive et sous chapiteau. Renseignements au 06.85.63.23.93 Melle THOMASSIN Sylvie.

GROUPEMENT DE CHASSE DE PLAISANCE

Suite à une battue organisée par le Groupement de Chasseurs de PLAISANCE, au mois de novembre 2010 sur le territoire de chasse d'Eyrenville, un cerf a été abattu, et à cette occasion le GC de Plaisance organise un repas de chasse, **le 28 Mai 2011 à 20 H salle des fêtes de PLAISANCE**, nous serons heureux de vous accueillir très nombreux.

Réservations par téléphone au :

- 06.10.67.67.35 Mr MAZAME Patrick,
- 06.08.96.39.47 Mr PRADEAU Jean Claude,
- 05.53.24.15.98 Relais des Oliviers.

MENU : Kir, Buffet d'hors d'œuvre, Civet, Roti de cerf, Salade, Fromage, Dessert, Café, Pichet de vin rouge et rosé compris. Vin bouché 5 €. Repas 20 €. Pensez à porter vos couverts.

VIDE GRENIER: organisé par RANDO PLAISANCE

DIMANCHE 03 JUILLET 2011

De 7 heures à 18 heures.

Place de la Mairie - Intersection RN 21-D 25

24560 PLAISANCE

Restauration sur place

Tarif : €/m

16 €/10 m 20 €/12m

24 €/14m 28 €/16m

30 €/18m 32 €/20m

Réservations au 05 53 36 95 46

MONTAUT/MONMADALÈS

REPAS DE CHASSE

DIMANCHE 15 MAI 2011

A 12 HEURES A MONMADALES

Menu traditionnel de chasse : 20€

**Compris : apéritif, dessert,
vin et café**

RESERVATION AVANT LE 8 MAI

CONTACT: 05.53.58.72.45

N'oubliez pas d'apporter vos couverts



ISSIGEAC

LE ROSEAU ISSIGEACOIS

CONCOURS DE PÊCHE DU 10 AVRIL 2011

Classement : 1 Chansard Jessy, 2 Rouchon Kevin, 3 Dat floryan, 4 Prévot Samuel, 5Lomprez Romain, 6 Dat Justine, 7 Bergamo Loïc, 8 Jacquoutet Alix, 8 bis Jacquoutet Camille, 9 Delmarès Kimberlay, 10 Dat Alizée, 11 Consoli Melvin, 12 Chansard Tanguy, 13 Decoly Lukas, 14 Lomprez Erwann, 15 Chatras Gladys.

Gagnants de la Tombola : M Triayre jambon, M Lestrade patisserie, M Beaupuy valisette, M Monika valisette.

Bénévoles sans qui ce concours n'aurait pas eu lieu.

Président du Roseau Issigeacois : Jean-Luc Chansard

Secrétaire : David Consoli

Trésorier : Damien Crabanat

Membres : Delburg Daniel et Landesque Jean Pierre

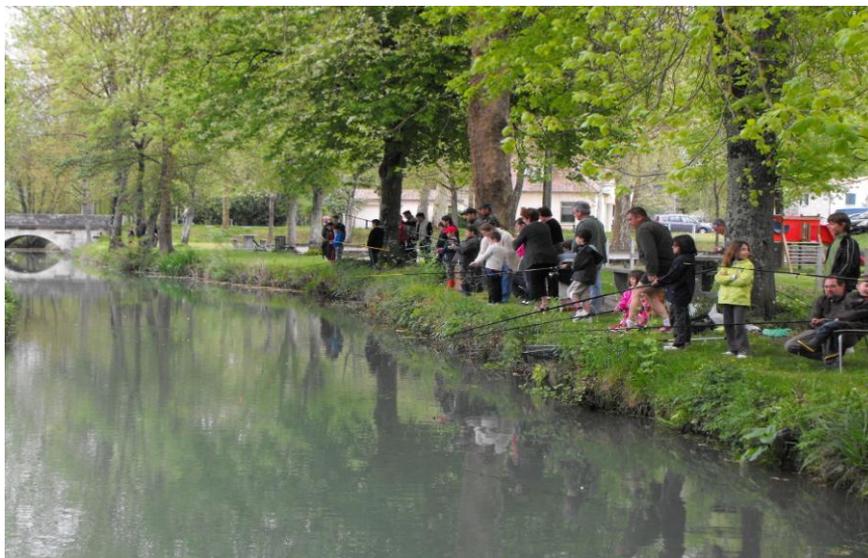
Ce concours de pêche gratuit* a été organisé par les pêcheurs du Roseau Issigeacois cités précédemment. Trente kilos de truites ont été lâchés dans la Banège la veille du concours. Avec un nombre grandissant de participants chaque année le concours a été un succès pour la troisième année consécutive. Tous les enfants âgés de 3 à 12 ans, ont attrapé des truites, et même pour certains des gardons. Sur les trente kilos de truite vingt (environ 83 truites) ont été pêchés par les enfants entre 10 heures et midi (durée du concours).

Après comptage et pesée des poissons de chaque pêcheur la remise des lots a été faite. Cette année Jessy Chansard vainqueur du concours (19 truites attrapées) a remporté une coupe et un baptême de l'air. Les deuxièmes et troisième respectivement, Rouchon Kevin et Dat Floryan ont remporté une coupe et une canne à pêche. Le quatrième a gagné une canne à pêche et un porte-clés.

En plus des truites qu'ils ont pêchés tous les autres participants ont eu des lots divers (casquettes, stylos, menu enfant pour le crescendo, entrée pour Les petits castors pour les plus petits, ou ...)

En plus de toutes les structures qui ont participé sous forme de dons, Le roseau Issigeacois remercie la Lyonnaise qui nous a prêté le local, et les dépositaires de cartes de pêche pour le secteur d'Issigeac.

*chaque participant devait être muni de la carte de pêche annuelle à 4 euros en 2011 (et de la carte d'identité halieutique d'un euro dont la durée de validité est illimitée) obligatoire pour pêcher sur un cours d'eau. Ceux du concours qui ne détenaient pas leurs cartes peuvent désormais pêcher toute l'année 2011.



BOUNIAGUES

ASSOCIATIONS – LOISIRS – ACTIVITES

Les Amis de l'école : tel : 06 70 61 55 24

Club Déco :

Tous les mercredis soirs de 20h à 22h, à la salle des fêtes, nous vous proposons des ateliers de scrapbooking (des techniques, des pages, des mini- albums), ou du scrap déco home déco, ou du loisir créatif selon les demandes des participantes.

Si vous aimez créer échanger, venez nous rejoindre.

Renseignements : Valérie : tel : 06 65 87 58 89

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : 06 19 81 50 52

Croqu'ant danse : les mardis soirs de 19h à 22h, le mercredi après midi pour les enfants dans la salle des fêtes ; tel : 06 71 70 68 17

Club de gym :

Deux cours : « GYM DOUCE » : les mardis et jeudis matins de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes.

Sur ces deux cours hebdomadaires, il y a un cours classique, et un cours avec matériel : élastiques, haltères, balles, ballons...

Pour tout renseignement contacter **Séverine Garcin** au cabinet de kiné et ostéopathie de Bouniagues au : 05 53 22 89 05.

Pétanque

Renseignements au 05 53 57 96 55

VIDE GRENIER 22 MAI 2011

VIDE GRENIERS

Organisé par « Les Amis de l'Ecole »

DIMANCHE

22 MAI

BOUNIAGUES

12 km de BERGERAC RN21 Dir AGEN

Restauration sur place : buvette, sandwichs, plateaux
repas

Emplacement : 2 euros le mètre

Inscriptions: 05-53-61-79-89, 06-22-54-05-36,
05-53-24-90-31, 05-53-23-75-24

ISSIGEAC

UNION ATHLETIQUE ISSIGEACOISE – RUGBY

La saison est terminée. Victime du nouveau règlement de qualification pour les phases finales (seulement 4 qualifiés au lieu de 6, alors que lors de ces 10 dernières années nous sommes allés 3 fois en finale après avoir accroché le 6^{ème} wagon), l'UAI a terminé 5^{ème} de sa poule après une bonne fin de saison. La satisfaction globale vient de nos jeunes lignes arrière qui commençaient à trouver cohésion et réussite. Pour les avants, une génération d'anciens qui tenait la baraque va raccrocher les crampons ; il va falloir notamment recruter une nouvelle première ligne.

La réserve a eu plus de difficultés en raison d'un manque d'effectifs en plein hiver. Elle termine à la 7^{ème} place sans avoir connu une seule fois le déshonneur du forfait. Bravo à tous !

Après la saison sportive, celle des festivités a commencé par la Fête de la Soupe et du Vin. Si le banquet a connu un moindre succès (coût de la vie ? date mal placée ? menu à renouveler ?), les associations et les vigneronnes ont bien travaillé lors du marché du dimanche matin. La soirée du samedi, animée par les Tourist's, a connu une bonne affluence.

Le concours de soupes a renoué avec le succès avec 29 participants (voir résultats dans l'article séparé). Enfin, les jeunes s'en sont donné à cœur joie au concours de pêche organisé par le Roseau Issigeacois, et Jessy Chansard, avec la bagatelle de 19 truites, a gagné haut la main le baptême de l'air qui constituait le 1^{er} lot. Un grand merci aux nombreux bénévoles qui répondent toujours présents pour nos manifestations. La bonne ambiance régnante n'est pas étrangère à cette fidélité.

Merci également au commerçant d'Issigeac (qui se reconnaîtra) qui a offert à l'UAI un barnum, qui abritait la buvette.

Programme de l'école de rugby pour Mai :

Le dimanche 8 : Tournoi à Castillon (Ecole de rugby et Benjamins)

Le samedi 14 : Finale territoriale, lieu à définir (Benjamins). Tournoi à Factice-Biganos (EdR)

Le samedi 21 : Entraînement (Benjamins et EdR)

Le samedi 28 : Finale départementale à Trélissac (EdR)

Le dimanche 29 : Finale Aquitaine à Bordeaux-Lac (Benjamins)

Citation du mois : *"Le rugby c'est d'abord un sport stratégique où l'occupation de l'espace suggère les images du patrimoine et du terroir."* (Antoine Blondin)

Site. : www.ua-issigeac.new.fr

Courriel : uai.xv@orange.fr

ISSIGEAC

UNION ATHLETIQUE ISSIGEACOISE – LOU CHABROL **LOU CHABROL - ISSIGEAC** Dimanche 10 Avril 2011

Résultats du concours de soupes

Concours de soupes Périgourdines : 14 proposées au jury

Créateur	Nom de la soupe
1. Monique Ribailly	Soupe aux châtaignes et au foie gras
2. Alain Soulier, Rodot Hervé	Soupe Périgourdine et Bourguignonne
3. Ecole de rugby L.I.L	Velouté de châtaignes et rattes à l'huile de noix
4. Foyer rural St Léon Bardou	Tourain à l'ail

Prix du Chabrol

Ecole de rugby L.I.L	Velouté de châtaignes et rattes à l'huile de noix
----------------------	---

Concours de soupes originales : 15 proposées au jury

1. Titi De Visch	Soupe aux patates douces et au gingembre
2. Alan Darwin	Velouté aux patates douces et aux poivrons
3. Foyer rural du Colombier	Velouté d'asperges
4. Gaëlle Lomprez	Velouté de moules au safran
5. Rémy Veyssy	Soupe aux radis roses et aux croustillants de foie gras

Prière de retirer ses prix auprès de Philippe Sassier 05 53 58 72 17

AÎNÉS RURAUX

Le Président a le douloureux privilège d'apporter à la mémoire de Monsieur Pierre Garrigue, l'hommage ému de notre club des Aînés Ruraux. La vie qui passe nous enlève des cœurs proches des nôtres, visages familiers, des êtres qui partagent les mêmes sentiments, les mêmes espérances. Monsieur Pierre Garrigue n'est plus, ses relations avec ses semblables étaient toujours pleines d'amitiés, de douceur et de cordialité. Un être cher vient de s'en aller, il ne reste que des mots pour exprimer la grande et vive émotion. Notre Club perd un adhérent dont nous garderons toujours un fidèle souvenir. Pierre faisait partie des nôtres.

Compte Rendu des activités du mois d'AVRIL 2011

***Le vendredi 1^{er} avril** : Concours de belote départemental des Aînés Ruraux à Boulazac où 10 équipes du club étaient présents. 106 équipes se sont affrontées dans une ambiance amicale. M et Mme Chimbaud (12^{ème}) suivis de Mme Marie Nardoux et de Mme Nicole Rigoulet, M et Mme Vilette Roland et 29^{ème}, M. René Lindmann et Mme Solange Dalle-Vallé. Tout le monde est reparti avec 1 lot.

***Le mardi 12 avril** : Notre action de solidarité locale a été finalisée à la Résidence Yvan Roque à Issigeac. M. René Lindmann, président du Club, a remis à Mme Denant, Directrice de la résidence Yvan Roque et à son Directeur Régional, un défibrillateur en présence de M. Castagner-Maire et Conseiller Général, M. Legal - Maire de Faux et Président de la Communauté de Communes du Pays Issigeacois, M. Figarella - Président de la Fédération Départementale des Aînés Ruraux, M. Castagnet- Maire de Bardou et Président du CIAS, M. Pauly- Directeur de l'Agence Locale du Crédit Agricole, M. le délégué cantonal de la MSA, les Présidents de Clubs des Aînés Ruraux voisins (Eymet, Beaumont, Faux, Sigoulès), les pompiers et certaines associations.

Un défibrillateur est un appareil électronique destiné à venir en aide rapidement avant l'arrivée des secours à une personne victime d'un accident cardiaque. Il a été financé pour 50% par le Club local des Aînés Ruraux (réalisation d'un loto et d'une Tombola), 25% par une subvention du Crédit Agricole et 25% par la Fédération départementale.

Nous remercions Mme la Directrice de bien vouloir mettre l'appareil à la disposition des associations lors des manifestations importantes à condition qu'elles soient pourvues d'un personnel qualifié. A cette occasion, Monsieur le Maire s'est proposé de financer quelques stages pour les possibles utilisateurs de l'appareil. Un grand merci à tous : bénévoles, participants et généreux donateurs pour cette très belle action de proximité.

***Le mercredi 13 avril** : Belote Inter Clubs à Monsaguel. Bonne participation avec 58 équipes.

***Le lundi de Pâques 25 avril** : Loto du Printemps à la salle des fêtes de Bouniagues.

Activités à venir des Aînés Ruraux

*** Le Mercredi 11 mai** : Belote Interclub à Monsaguel

*** Le Mercredi 1^{er} juin** : La belote inter clubs fête sa 9^{ème} année. Tournoi de belote à Monsaguel suivi d'un repas. 09h00 : Accueil des participants, café et gâteaux offerts. 09h30 : Début de la belote avec la sélection des équipes représentant les couleurs de chaque club : Beaumont, Issigeac, Ste Sabine, Villeréal. Pour les personnes participant à la fête, rendez-vous à 12h pour le verre de l'amitié et le repas animé par les Aînés Ruraux de Monsac. Après-midi : Remise des coupes et tirage d'une tombola de 30 lots. Prix du repas : 22€. Inscriptions et réservations avant le 25 mai au 05.53.58.70.83 ou 05.53.58.73.03

*** Du dimanche 5 au dimanche 12 juin** : La Corse...

*** Le Jeudi 23 juin** : Bleu voyage vous offre une journée avec une croisière sur la rivière la Baise (47) pour 20€. Cette journée comprend le transport aller-retour, le petit déjeuner, la présentation de la collection de notre sponsor sur le thème du confort (sans obligation d'achat), le déjeuner, après le déjeuner le port de Nérac pour embarquer à bord d'une superbe gabarre en bois pour une croisière commentée. Retour à Issigeac.



MARCHÉ AUX FLEURS

Dimanche 08 mai sur la Place du Château de 8h00 à 18h00



A FAUX

Randonnée en fête le dimanche 22 mai 2011 à 9h30 devant la mairie de Faux. Circuit pédestre familial, 12 km. Inscriptions à l'Office de Tourisme au tél. 05 53 58 79 62

PRINTEMPS DES BASTIDES 2011

Issigeac- Culture Anglo-saxonne / Exposition, conférences

Salle du château

Du 4 au 22 mai - Salle du Château

Exposition / Ateliers, lecture jeune public sur l'œuvre de **Beatrix Potter**, naturaliste et écrivaine anglaise, principalement connue pour ses livres Jeunesse.

Mercredi 11 et 18 mai - Salle du Château

16h00 - Animations sur les œuvres de **Beatrix Potter**.

Salle du château

Du 6 mai au 14 juin - Salle du château

« **Another country** » exposition photographique de l'artiste international **Rip Hopkins**.

A travers 33 photographies, **Rip Hopkins** met en scène les Britanniques installés en France. Ce témoignage évoque la question de l'identité et l'appartenance à un pays.

Organisateur : Office de Tourisme d'Issigeac

Renseignements et réservations : 05 53 58 79 62 - ot.issigeac@orange.fr

Programmation du Printemps des Bastides disponible à l'Office de Tourisme d'Issigeac.

A close-up photograph of a woven basket overflowing with a variety of roses in shades of pink, yellow, and white. The basket is set against a soft-focus background of green foliage and grass, suggesting a garden or park setting. The lighting is bright and natural, highlighting the textures of the petals and leaves.

MARCHÉ

AUX

FLEURS

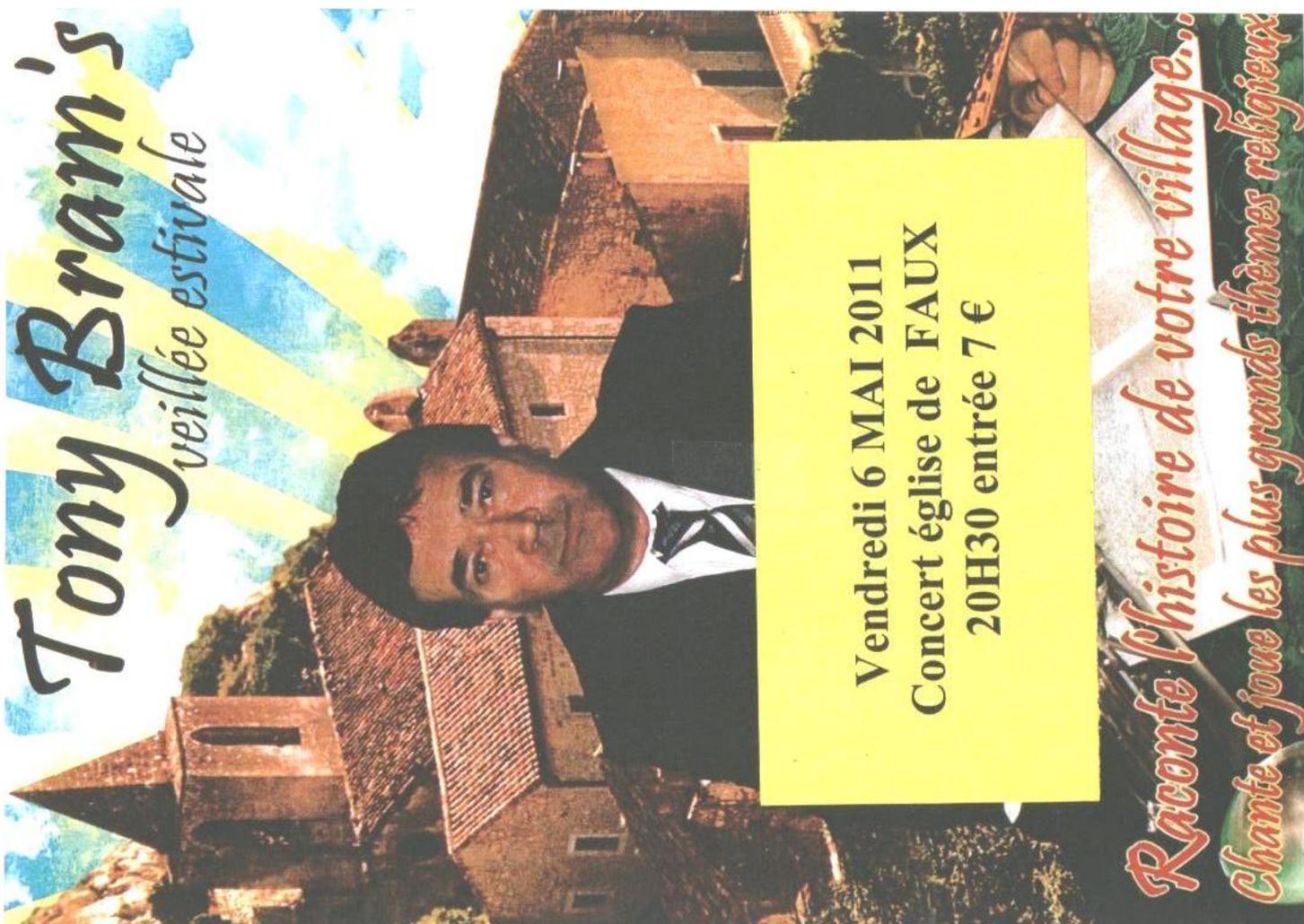
D'ISSIGEAC

DIMANCHE 8 MAI

PLACE DU CHÂTEAU

Renseignement : L'OFFICE DE TOURISME du canton d'Issigeac

05.53.58.79.62



Tony Bram's
veillée estivale

Vendredi 6 MAI 2011
Concert église de FAUX
20H30 entrée 7 €

Raconte l'histoire de votre village...
Chante et joue les plus grands thèmes religieux...

FAUX

DIMANCHE 1er MAI

8h30 RANDONNÉE PÉDESTRE
RDV à la Salle des Fêtes
Avec la participation de la Mairie de Faux

9h30 CONCOURS DE PÉTANQUE
Place du Foirail
Engagement : 5€
Organisé par Les Bouilistes de Faux

12h OMELETTE À L'AILLET
Place du Foirail
Apéritif 1€

Traiteur
Potage
Charcuterie

Portez vos couverts
Omelette à l'aillet
Salade - Fromage
Dessert
1 Verre de vin
Café 0,50€

Avec la participation du Comité des Fêtes de Faux

Réservations avant le 28 Avril 2011 :
05 53 61 68 01 - 05 53 24 88 91
05 53 24 31 43 - 05 53 24 34 79

8 MAI

BROCANTE

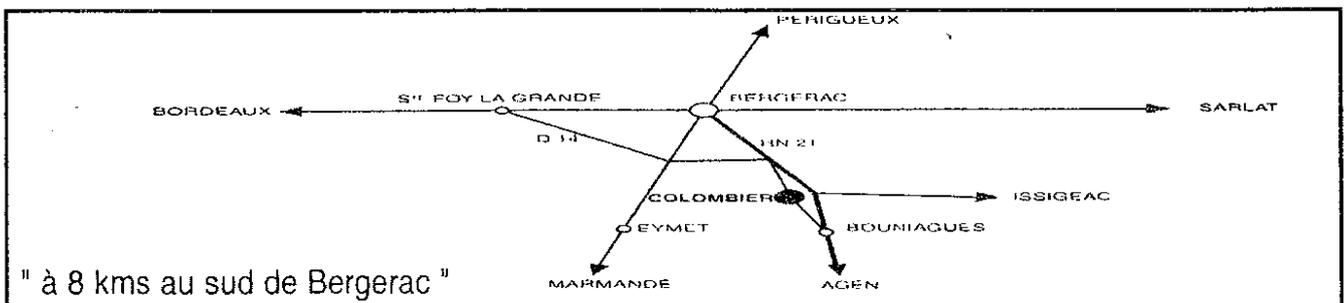
et

VIDE GRENIER

300 exposants - 5000 visiteurs

COLOMBIER "LABADIE"

ORGANISATEUR : FOYER RURAL DE COLOMBIER
AUTORISATION MUNICIPALE 23 MARS 2010 - MAIRE DE COLOMBIER



RENSEIGNEMENTS : TÉL. 06 66 89 74 81